CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E176567** **VALABLE JUSQU'AU** **17/03/2027**

ÉDITÉ LE 05/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2018

Raison sociale : H2SI - HABITAT SOLUTION ISOLATION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 17/10/2024

Capital : 15 000

9 RUE D'ARGENTAN
61160 COULONCES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2018B00325

Siret : 841 536 196 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6700908-1

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 533539/27

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 533539/31

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 33 16 42 41 **Fax :**

Portable : 06 68 06 58 18

Responsabilité légale :
HERVIEU RÉMI GÉRANT

Site Internet :

E-mail : habitat.solution.isolation@gmail.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 786 355 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	16/01/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/02/2026 16:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E176567** **VALABLE JUSQU'AU** **17/03/2027**

ÉDITÉ LE **05/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2018
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 17/10/2024
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2018B00325

Siret : **841 536 196 00022**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 6700908-1

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 533539/27

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 533539/31

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **H2SI - HABITAT SOLUTION ISOLATION**

9 RUE D'ARGENTAN
61160 COULONCES

Téléphone : 02 33 16 42 41 **Fax :**
Portable : 06 68 06 58 18

Site Internet :
E-mail : habitat.solution.isolation@gmail.com

Responsabilité légale :
HERVIEU RÉMI GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/01/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/03/2021
o Fenêtres de toit	18/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/03/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/03/2021
o Isolation des combles perdus	18/03/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	18/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.